



Arrêt d'exploitation immédiat des remontées mécaniques de La Braye

Communiqué de presse de la société Télé-Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 20 avril 2017

Lors de sa séance du mardi 18 avril dernier, le Conseil d'administration de Télé-Château-d'Oex SA a décidé la suspension d'exploitation immédiate des remontées mécaniques de La Braye. Une annonce qui fait suite à l'arrêt des subventions communales annoncé le 12 avril par la Municipalité.

« Nous sommes très déçus de la décision de la Municipalité de Château-d'Oex mais nous n'avons d'autres choix que prendre nos responsabilités ». Réuni en séance mardi soir, le Conseil d'administration de Télé-Château-d'Oex SA (TCO SA) a décidé de l'arrêt d'exploitation immédiat des remontées mécaniques de La Braye. Les installations auraient normalement dû rouvrir leurs portes à la mi-juin pour la saison d'été.

« Continuer l'exploitation jusqu'à mars 2018 aurait conduit à demander au Conseil communal un financement supplémentaire de minimum 150'000 francs, sans compter les éventuels soucis techniques et les coûts liés à la mise en veille des installations. Nous n'avons pas souhaité prendre ce risque », explique Serge Gétaz, président ad intérim de TCO SA. En optant pour un arrêt d'exploitation immédiat des installations, l'entier des coûts liés à cette fermeture pourra être pris en charge dans le cadre des subventions communales déjà octroyées en 2017. « Il s'agissait là de la décision la plus cohérente. Cela d'autant plus que cette suspension ne conduira pas au lancement d'un nouveau projet ».

L'annonce de la suspension d'exploitation de La Braye a été communiquée hier matin aux cinq collaborateurs de la société. Quatre d'entre eux resteront sous contrat jusqu'à la fin juillet, le temps de procéder au nettoyage du site, à l'inventaire, à la sécurisation et au stockage des installations. Le directeur de Télé-Château-d'Oex SA Michel Bertholet demeure l'unique employé de la société avec un contrat qui court jusqu'à la fin de l'année. TCO SA pourrait en effet se voir confier à l'avenir l'exploitation du parc d'apprentissage prévu « En Glacière », à l'entrée du village. Un parc déjà soutenu par le canton dans le cadre des crédits d'Alpes Vaudoises 2020. Le démantèlement des installations de La Braye reste quant à lui sous responsabilité de la Municipalité de Château-d'Oex, actionnaire unique de TCO SA, sous réserve qu'un ou des investisseurs privés décident de financer les investissements nécessaires à la mise en conformité des installations et contribuent à leur fonctionnement.

Outre l'arrêt d'exploitation immédiat des remontées mécaniques, le Conseil d'administration de Télé-Château-d'Oex SA relève également son immense déception quant à l'abandon du concept 4 saisons Edelweiss Paradise : « Un projet phare pour notre région, sur lequel le Conseil d'administration a travaillé durant plus de deux ans et qui devait assurer l'avenir de TCO SA. Il n'a malheureusement pas reçu le soutien attendu du Speco (Service de la Promotion Economique et du Commerce) et de la Municipalité de Château-d'Oex ». Présenté en décembre 2015 à la population, Edelweiss Paradise avait pour objectif de redynamiser La Braye et son sommet avec en été des attractions autour du thème de l'Edelweiss, de l'alpage et de la moyenne montagne (espace découverte et restaurant de qualité, sentier didactique, jardin alpestre notamment).



Pour rappel, la Municipalité de Château-d'Oex a décidé le 12 avril dernier de ne plus soutenir financièrement les remontées mécaniques de Télé-Château-d'Oex SA. Une annonce faite lors d'une séance d'information au Conseil communal destinée à présenter le rapport d'étude du projet « La Brayé 2038 ».

Renseignements et interviews :

Serge Gétaz, président ad intérim de Télé-Château-d'Oex SA, 079 230 67 28

[Télécharger le communiqué](#)